

Au Conseil administratif  
Au marché et à la police commerciale

Lieu, date

## Réouverture des marchés

Bonjour,

A la mi-mars 2020, le Conseil fédéral a interdit les marchés hebdomadaires dans l'ordonnance 2 sur les mesures de lutte contre les coronavirus. Toutefois, les rapports du Conseil fédéral concernant cette ordonnance mentionnent sans équivoque que: *Les stands vendant de la nourriture au marché sont considérés comme des magasins d'alimentation et peuvent donc rester ouverts.* Selon la loi sur les épidémies (art. 75), les cantons doivent appliquer les instructions du Conseil fédéral sous peine de sanctions (art. 83).

**La commune de La Chaux-de-Fonds a ouvert le marché le 8 avril 2020, réparti sur plusieurs rues et limité à 10 stands, mais ouvert tous les jours.** Le canton de Neuchâtel suivra bientôt le mouvement.

### Ils se conformeront aux mesures de sécurité en prenant les mesures suivantes :

- La place du marché sera marquée par un ruban adhésif.
- Une seule entrée avec un panneau indiquant les règles de conduite.
- À l'extérieur de la place, des bénévoles donneront des instructions aux visiteurs du marché et veilleront à ce que personne ne "passe à travers".
- Les visiteurs reçoivent des numéros pour limiter le nombre de personnes.
- Distance entre les stands d'au moins 2 m et de trois personnes au maximum en tant que personnel.
- Les exploitants des stands se désinfectent régulièrement les mains.
- Deux visiteurs au maximum sont autorisés par stand, qui doivent garder une distance de 2 mètres entre eux.
- Le paiement aux stands se fait par carte, twint ou autres systèmes sans espèces. L'argent liquide n'est accepté que dans des cas exceptionnels (par exemple, de la part d'acheteurs plus âgés).

Source : Plan d'action Corona pour l'agriculture suisse par la conseillère nationale Meret Schneider.

Pourquoi les marchés hebdomadaires ne peuvent-ils pas avoir lieu même dans le strict respect des précautions de sécurité - alors que dans le même temps les grands distributeurs sont toujours ouverts ? Les marchands perdent leurs revenus et plusieurs centaines de tonnes de nourriture doivent être détruites. Mettez fin à cette inégalité de traitement !

Veillez appliquer rapidement les instructions du Conseil fédéral et permettre la réouverture des marchés. En effet, les agriculteurs locaux contribuent de manière importante à la sécurité d'approvisionnement de la population avec des produits sains et régionaux. C'est pourquoi il est également important de rendre possible la constitution de semis et de stocks de semences.

Vous trouverez la liste des organisations qui soutiennent la réouverture des marchés au lien suivant : <https://uniterre.ch/fr/thematiques/courrier-type-envoyer-vos-communes-pour-la-re-ouverture-des>

Merci beaucoup pour vos efforts visant à rouvrir rapidement les marchés.

Mes meilleures salutations

Votre nom